



SAINT-PATRICE-DE  
**SHERRINGTON**

# AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MOIS  
D'OCTOBRE 2024 – CHANGEMENT DE DATE**

**AVIS** est, par la présente, donné par le soussigné :

**QUE** L'assemblée ordinaire du conseil municipal du mois d'octobre se déroulera le mardi 15 octobre 2024 à 19 h à la salle de la FADOQ au 234B rue des Loisirs en remplacement de la date du 21 octobre 2024

Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

Clément Costanza

Directeur général et greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 14<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce le 14<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

Clément Costanza  
Directeur général et greffier-trésorier